



Syndicat CGT
Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
5 avenue Garibaldi 21000 Dijon
TEL : 07.75.25.98.72
cgt.@bourgognefranche.comte.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

UN REcul SANS PRECEDENT SUR LES ACCORDS D'AVANT FUSION DU NOUVEAU CONTRAT DIT « SOCIAL »

La CGT du conseil régional bourgogne Franche-Comté, avait fait le choix dans un premier temps, de ne pas appeler à la grève dès la rentrée de septembre, mais plutôt d'écrire à la Présidente en date du 12 juillet 2018.

C'est avec étonnement que nous avons reçu une réponse à notre courrier, mais après notre dépôt de préavis de grève.
Une réponse ne nous donnant pas satisfaction, pas plus que la rencontre que nous avons eu hier avec le DGS le DGA et la DRH ou aucun élu(e) de l'exécutif n'a daigné siéger.

La CGT, maintient son préavis de grève illimité qui a débuté ce jeudi 20 septembre 2018. Nos revendications portent principalement sur le nouveau contrat dit « social » voté à la plénière de Montbéliard par une partie de la majorité socialiste aidée en cela par le groupe d'extrême droite « les Patriotes » de Mme Sophie Montel.

- Heures écrêtées qui à ce jour est l'équivalent de 24 emplois temps pleins non récupérées ni payées.
- Temps de travail pour les agents des lycées, en nous appuyant sur le code de l'éducation ART L 913-1
- Régime Indemnitare.

Nous appellerons tous les agents de la collectivité à un rassemblement **le mardi 9 octobre à partir de 07h30 devant le lycée Pergaud de Besançon.**

La Secrétaire Générale
Catherine Salvadori